



## VELOUTEE

### PROPRIETES

Peinture sans solvant, diluable à l'eau, élaborée avec un liant à base de féculé de pommes de terre. Aspect velouté, très bon pouvoir couvrant, à séchage rapide, microporeux, lavable à lessivable d'après DIN EN 13300 classe 2, pouvoir couvrant et opacifiant classe 1 pour 7,5 m<sup>2</sup>/litre. Adaptée aux supports en intérieur tels que béton, enduits, plaques de plâtre ou de gypse, toile de verre, papiers ingrainés. Utilisable en rénovation sur anciennes peintures en dispersion propres et bien adhérentes. Utilisable également comme sous couche avant glacis muraux.

Peut être teintée à l'aide de pigments en poudre, ou teintée à la machine d'après nos nuanciers BIOFA.

**Attention !** Les teintes très soutenues hautement pigmentées ne sont pas lavables ou lessivables.

### COMPOSITION

Eau, craie, dioxyde de titane, liant à base de féculé de pommes de terre, pigments selon coloris, talc, mica, oxyde d'aluminium, montmorillonite, liant antimoussant.

Contient des conservateurs : Benzoisothiazolinone, Methylchloroisothiazolinone/Methylisothiazolinone (3 :1). Peut provoquer des réactions allergisantes.

### MISE EN ŒUVRE

#### 1- Préparation du support

Le support doit être sec, propre, exempt de salissures. Eliminer les anciennes peintures à la chaux ou à la colle. Enlever les anciennes peintures au latex, laques, peintures à l'huile ou les poncer. L'application d'une couche de SOUS COUCHE est recommandée. Traiter les supports friables ou sablonneux avec le FIXATIF. Les supports faiblement absorbants peuvent être peints avec la VELOUTEE diluée (30 à 50%, max. à 1 :1 avec de l'eau). Ne pas appliquer sur bétons ou enduits cimentés neufs avant 6 semaines.

#### 2-Application première couche

Bien remuer avant emploi, la VELOUTEE s'applique à la brosse, au rouleau ou au pistolet airless (duse 0,53 mm, pression 200 bar). La première couche peut être diluée avec 5% d'eau.

Important : Pour les coloris soutenus réalisés avec une base incolore diluez avec de la VELOUTEE blanche à 1 :1. Appliquez de manière régulière. Travailler frais dans le frais aux bords et dans les angles. Utilisez des rouleaux avec des fibres pouvant recueillir suffisamment de peinture ! Effectuer un essai préalable. Ne pas appliquer par des températures inférieures à 12°C !

#### 3- Couche de finition

Appliquer une deuxième couche de peinture VELOUTEE en cas de besoin.

#### 4- Nettoyage des outils

Immédiatement après utilisation avec le NETTOIE BROTTES et ou de l'eau.

**Remarque importante :** Avec l'application de peinture en phase aqueuse microporeuse sur certains types de supports ou d'anciennes peintures, des substances telles que nicotine, rouille, sels divers mais également humidité peuvent migrer à travers la peinture. De ce fait il est important de tester la compatibilité et d'effectuer un essai préalable. Consulter les DTU en vigueur.

*Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)*

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

## SECHAGE

Sec et recouvrable après environ 12 heures. Avant application d'un glacis mural attendre au minimum 24 heures (20°C / 50-55% d'hygrométrie). Sur des supports peu ou pas absorbants, avant d'effectuer un glacis mural, attendre 5 à 6 jours. Effectuer un essai préalable !

## CONSOMMATION/RENDEMENT

7 à 10 m<sup>2</sup>/litre par couche en fonction de l'état de surface et de l'absorption du support. Estimer la consommation réelle en effectuant un test de rendement.

## STOCKAGE

Stocker au frais et au sec, à l'abri du gel, emballages bien fermés. Utiliser rapidement les pots entamés. Conservation minimum 1 an.

## CONDITIONNEMENTS

1 litre, 4 litres, 10 litres.

## RECYCLAGE

Les résidus liquides et les contenants non vidés doivent être recyclés en déchèteries selon les réglementations locales ou nationales en vigueur. Les petites quantités et matériaux imbibés peuvent être mis dans les ordures ménagères après séchage. Ne donner à recycler que les emballages vides et nettoyés.

AVV- Code de recyclage européen des déchets : 08 01 12

## CONSIGNES DE SECURITE

Garder hors de portée des enfants. En cas de contact avec les yeux ou la peau, laver abondamment à grande eau. N'utiliser que dans des zones bien aérées pendant l'application et durant le séchage. En cas d'application au pistolet ne pas respirer les vapeurs et porter un masque adapté (filtres combinés A2/P2). Bien protéger les surfaces ne devant pas être peintes. Eviter le rejet dans l'environnement ou les canalisations. Une odeur caractéristique peut émaner, du fait de l'utilisation de matières premières naturelles.

Informations complémentaires sur la fiche de données de sécurité.

Règlementation Union Européenne C.O.V.

Valeurs limites Cat. A/a : 30 g/l 2010

Contient 1g/l maxi



**GISCODE : BSW 20**

*Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)*

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU